

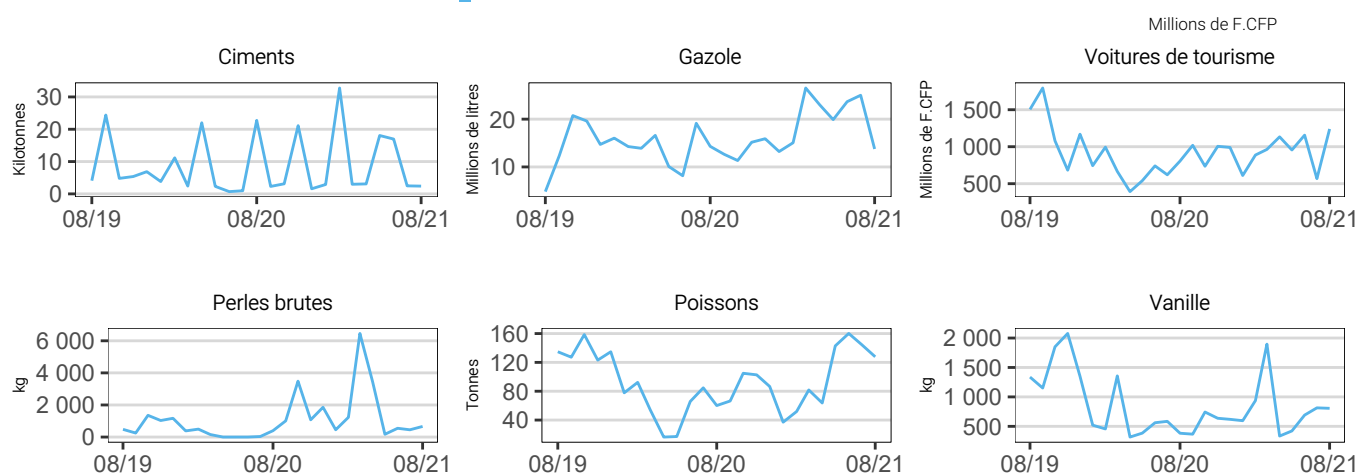
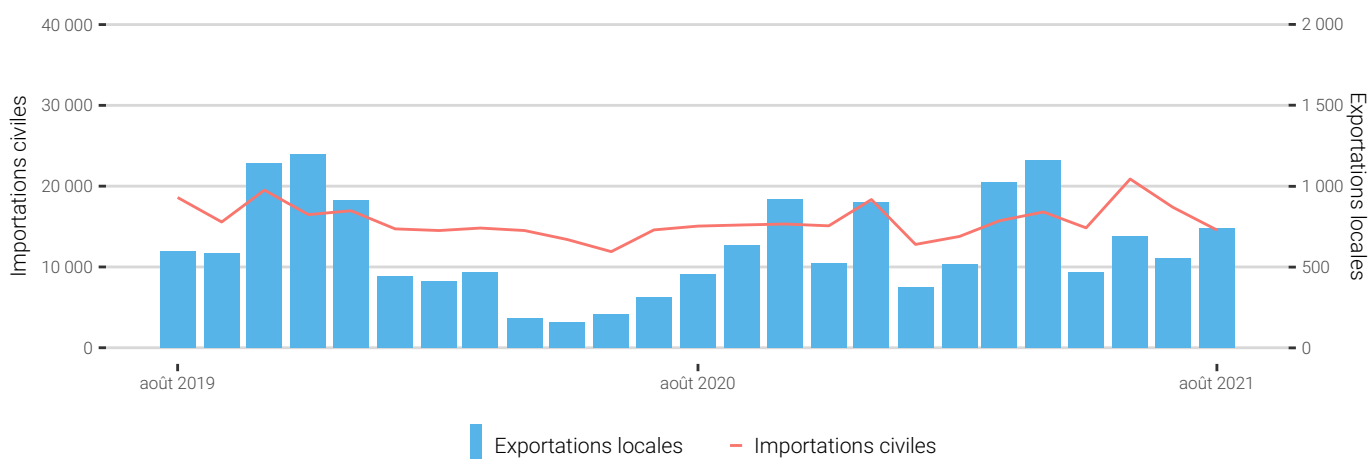
Commerce extérieur - Août 2021 - Les importations civiles reculent et les exportations locales augmentent

La valeur des importations civiles diminue de 3 % entre août 2020 et août 2021 et progresse de 12 % en cumul depuis le début de l'année. Entre avril et juin 2021, des bateaux et un avion ont été achetés pour une valeur totale de 3,5 milliards de F.CFP.

En août 2021, la valeur des exportations locales croît de 63 % par rapport à août 2020. Les exportations de perles de culture brutes contribuent à elles seules à la moitié de cette hausse, suivies des exportations de poissons. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales double par rapport à 2020 principalement en raison des exportations de perles de culture brutes.

L'épidémie de Covid-19 en Polynésie française et l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars 2020 à fin juin 2020 ont davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, expliquant en grande partie cette forte hausse de la valeur des exportations locales en 2021.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	Août			Cumul depuis janvier		
	2020	2021	Variation	2020	2021	Variation
	millions de F.CFP		%	millions de F.CFP		%
Importations civiles (CAF)	15 056	14 575	-3,2	113 475	126 778	11,7
Entreprises	6 642	6 024	-9,3	45 827	55 142	20,3
Biens d'équipements	2 882	2 593	-10,0	20 666	26 002	25,8
Biens intermédiaires	3 760	3 431	-8,7	25 161	29 141	15,8
Ménages	7 221	7 321	1,4	55 508	59 274	6,8
Produits agricoles	297	181	-39,2	2 045	1 921	-6,0
Produits des IAA *	3 545	2 841	-19,9	27 051	26 038	-3,7
Biens de consommation **	2 205	2 465	11,7	17 761	20 496	15,4
Produits automobiles	1 174	1 835	56,3	8 651	10 819	25,1
Produits pétroliers	1 193	1 230	3,1	12 140	12 362	1,8
Exportations locales (FAB)	454	741	63,2	2 641	5 536	109,6
Produits perliers *	195	349	78,9	667	3 058	358,4
dont perles brutes	187	339	81,6	639	2 965	364,1
Poissons, crustacés...	67	159	139,5	485	911	87,8
Noni	14	51	252,9	304	360	18,2
Huile de coprah	35	70	96,4	276	351	27,3
Vanille	23	35	50,6	272	288	5,7
Monoi	31	15	-52,1	162	152	-6,5
Nacres	10	7	-35,2	122	115	-5,6
Autres produits	78	55	-28,8	353	301	-14,6

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Éditeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1283
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Octobre 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X